Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Covid-19 : une aide de 500 € aux TPE qui ont engagé des dépenses de numérisation lors du second confinement



Dans le cadre du plan de soutien à la numérisation des commerçants, artisans, professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et professionnels libéraux, l'Etat, en collaboration avec l'Agence de services et de paiement (ASP) et France Num, met en place un chèque numérique de 500 € pour accompagner les entreprises, fermées administrativement lors du second confinement, à couvrir leurs coûts de numérisation.

Le chèque France Num de 500 € est proposé aux entreprises de moins de 11 salariés ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public à partir du 30 octobre 2020, ainsi qu'aux hôtels et hébergements similaires employant moins de 11 salariés. Pour bénéficier de cette aide, les entreprises éligibles devront justifier d'avoir engagé des dépenses de numérisation à hauteur de 450 euros minimum, et ce entre le 30 octobre 2020 et le 31 mars 2021. La justification de cet engagement devra être appuyée par une ou plusieurs factures.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

Les entreprises éligibles peuvent déposer leur dossier à l'adresse suivante : www.francenum.gouv.fr

536 000€ pour les travaux des policiers et des gendarmes gardois



Dans le cadre du plan 'France Relance', l'Etat va consacrer 536 000€ aux travaux immobiliers au profit des policiers et gendarmes du Gard.

Ces investissements pour la modernisation des bâtiments permettront notamment de rénover les menuiseries extérieures du commissariat de police de Villeneuve-lès-Avignon et d'installer des bornes de rechargement pour véhicules électriques à l'hôtel de police de Nîmes et au Commissariat d'Alès. Ces financements viennent s'ajouter à ceux dont dispose le ministère de l'Intérieur pour la poursuite de ses projets courants et qui pourront être mobilisés pour le territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2026

« Outre une amélioration des conditions de travail des forces de l'ordre, ces investissements représentent un levier important de soutien au secteur économique local, dans une période où l'activité est fortement impactée par la crise sanitaire », explique le ministère de l'Intérieur.